



MINISTERE PROVINCIAL DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
URBANISME, HABITAT, AFFAIRES FONCIERES,
INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

Le Ministre

AVIS D'APPEL D'OFFRES SANS PRÉ-QUALIFICATION (AAO)

N° 001/MINPRO/ATUHAFITP/GWB/PO/2013

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de passation des marchés publics approuvé à la DGCMF et est publié dans les sites suivants : www.arnp-rdc.com ; www.provinceorientale.cd et dans les journaux locaux.
2. Le Ministère Provincial de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Affaires Foncières, Infrastructures et Travaux Publics de la Province Orientale a sollicité et obtenu dans le cadre de son budget 2013 auprès du Gouvernement Central un fonds, afin de financer des édifices publics en province et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°001/MINPRO/ATUHAFITP/GWB/PO/2013, relatif à la réhabilitation de l'Hôpital Général de la SNCC dans la Commune de Lubunga à Kisangani.
3. Le Ministère Provincial de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Affaires Foncières, Infrastructures et Travaux Publics de la Province Orientale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réhabilitation de l'Hôpital Général de la SNCC dans la Commune de Lubunga en faisant la plomberie, peinture, maçonnerie, électricité, climatisation etc.
4. La passation de Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans la Loi relative aux Marchés Publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère Provincial de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Affaires Foncières, Infrastructures et Travaux Publics sis au 1^{er} étage, Immeuble des Travaux Publics, avenue des Acacias, Route Kabondo, Commune de la Makiso à Kisangani du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 heures locales (TU+2).
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Etre une entreprise ou un groupement d'entreprises de construction (en cas de groupement, joindre l'acte de groupement avec un chef de fil désigné) ;

- Joindre à l'offre le statut de l'entreprise (objet conforme à la spécification du marché) ;
 - Avoir réalisé, au cours de trois dernières années, un chiffre d'affaire annuel moyen équivalent au moins une (1) fois le montant de l'offre ;
 - Fournir une attestation bancaire ou une promesse d'accès à des facilités de crédit d'un montant équivalent à au moins 5% du montant du marché. La trésorerie propre de l'entreprise ne sera pas prise en compte ;
 - Joindre à l'offre les états financiers certifiés par un comptable agréé de trois dernières années ;
 - Avoir réalisé les travaux similaires ou homogènes au cours de trois dernières années.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite ou en se rendant au Ministère Provincial de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Affaires Foncières, Infrastructures et Travaux Publics sis 1^{er} étage, Immeuble des Travaux Publics, avenue des Acacias, Route Kabondo, Commune de la Makiso à Kisangani du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 locales, contre un paiement non remboursable de 93 000 Fc. La méthode de paiement sera au comptant. Le document d'Appel d'offres sera déposé à mains propre.
8. Les offres devront être déposées au Ministère Provincial de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat, Affaires Foncières, Infrastructures et Travaux Publics sis 1^{er} étage, Immeuble des Travaux Publics, avenue des Acacias, Route Kabondo, Commune de la Makiso à Kisangani au plus tard le **30 décembre 2013** à 15h00 heure locale (TU+2). Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à l'adresse citée ci-haut le **30 décembre 2013** à **15h30** heure locale (TU+2). Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 2% du coût de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt de soumission.

Fait à Kisangani, le 16 décembre 2013

Le Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire,
Urbanisme, Habitat, Affaires Foncières,
Infrastructures et Travaux Publics



Georges-Weber Batoa Chéngané

Georges-Weber BATO A CHÉNGANÉ
Ministre Provincial

Georges-Weber BATO A CHÉNGANÉ